

La Clause d'insertion

Aller vers l'emploi avec IDEIS !

IDEIS, votre guichet unique sur le Pays de Montbéliard

- . Mise en contact avec les entreprises qui embauchent dans le cadre de la clause d'insertion
- . Informations et accompagnement
- . Aide sur les Techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien ...)

**Ensemble engageons-nous
pour trouver des opportunités
d'emploi !**

Vos contacts :

Agnes TASSETTI
Tel : 06 28 46 42 90

Delphine BRAYE
Tel : 06 95 70 78 28
clauses.montbeliard@ideis-asso.fr

Le principe :

Il s'agit d'intégrer aux appels d'offres des marchés publics, une obligation de recrutement de publics en difficulté d'insertion professionnelle.

Le public concerné :

- . Les demandeurs d'emploi de longue durée,
- . Les allocataires du RSA ou leurs ayants droits,
- . Les publics reconnus travailleurs handicapés,
- . Les personnes prises en charge par les SIAE ...
- . Les jeunes de moins de 26 ans s'engageant dans une démarche d'insertion et de recherche d'emploi,



Les objectifs :

- . Aller vers l'emploi autrement
- . Travailler pour des entreprises qui recrutent au niveau local dans les secteurs du TP, du bâtiment, les espaces verts, entretien de locaux ...
- . Avoir de nouvelles expériences professionnelles
- . Développer ses compétences et étoffer son CV...



Les modalités d'exécution de la clause d'insertion :

L'entreprise dispose de 3 possibilités pour vous embaucher :

- . L'embauche directe : CDD, CDI, Contrat d'apprentissage ...
- . Le recours à la sous-traitance ou la co-traitance : EI, Entreprise adaptée ...
- . La mise à disposition de personnel : AI, ETTI, ETT ...

L'entreprise qui répond à un marché, s'engage à réserver un certain pourcentage d'heures de travail nécessaire à la production des prestations aux personnes en difficulté d'accès à l'emploi.

Contact

Agnès TASSETTI - Chargée de Clauses Sociales & développement

Tel. 06 28 46 42 90

Delphine BRAYE - Chargée de Clauses Sociales & développement

Tel. 06 95 70 78 28